



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



N° 85-561-MIF au catalogue — N° 002

ISSN : 1707-5211

ISBN : 0-662-89255-0

Document de recherche

**Série de documents de recherche sur la
criminalité et la justice**

L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison

par Tina Hotton

Centre canadien de la statistique juridique
Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone : 1 800 387-2231 Télécopieur : 1 613 951-6615

*Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteure et ne sont pas nécessairement
représentatives de celles de Statistique Canada et du ministère de la Justice Canada.*



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Ministère de la
Justice Canada

Department of
Justice Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au : Centre canadien de la statistique juridique, appel sans frais 1 800 387-2231, ou (613) 951-9023, Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit no 85-561-MIF au catalogue est publié occasionnellement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada et est offert gratuitement. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca, sous la rubrique Produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Il est possible d'obtenir plus d'information à cette adresse

www.prevention.gc.ca/fr/library/publications/children/aggression/index.html

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison

Tina Hotton, *Statistique Canada*

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2003

N° 85-561-MIF au catalogue

Périodicité : irrégulière

ISSN 1707-5211

ISBN 0-662-89255-0

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 85-561-MIE).

Statistique Canada

Ministère de la Justice Canada

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteure et ne sont pas nécessairement représentatives de celles de Statistique Canada et du ministère de la Justice Canada.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) grâce à l'aide financière du Centre national de prévention du crime (CNPC) du ministère de la Justice Canada.

Les commentaires reçus de bon nombre de lecteurs ont été des plus utiles dans la préparation du rapport. En particulier, l'auteure tient à reconnaître les contributions d'Yves Lafortune de la Division des méthodes d'enquêtes sociales, de Ruth Martin, de Teresa Abada et de l'équipe de la Division des enquêtes spéciales, de Jennifer Jenkins de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto, de Lucie Leonard du CNPC, de nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux qui siègent au Comité des agents de liaison du CCSJ ainsi que du personnel du CCSJ. L'auteure aimerait remercier tout particulièrement Danielle Baum, qui a effectué un travail indispensable de préparation du manuscrit, et Denyse Carrière et Sandra Suarez pour leur travail inestimable avant la diffusion.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et les citoyens, les entreprises, les administrations et les autres organismes du Canada. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Dans la présente étude	6
Source des données	6
Techniques d'analyse	7
Variables employées dans l'analyse	7
Mesure de l'agression physique chez les enfants	7
Facteurs qui peuvent influencer sur l'agression physique	8
Être témoin de violence à la maison	8
Pratiques parentales	8
Soutien social	9
Troubles affectifs chez les enfants	10
Facteurs sociodémographiques	10
Résultats	11
Fréquence de l'observation de la violence à la maison	11
Agressivité chez les enfants et le fait d'être témoin de violence à la maison	11
Comparaison du comportement agressif chez les garçons et les filles, compte tenu de l'observation de la violence et d'autres facteurs	13
Discussion	17
Limitations et recherche future	18
Bibliographie	20
Notes en fin d'ouvrage	23

Introduction

Selon l'Enquête sur la violence envers les femmes (EVEF) de 1993, environ 39 % des femmes qui ont dit avoir été agressées par un conjoint de fait ou de droit au cours de leur vie ont déclaré que leurs enfants avaient été témoins de la violence à leur endroit. Parallèlement, 37 % des femmes et des hommes participant à l'Enquête sociale générale de 1999 sur la victimisation qui ont été dit avoir été agressés par un conjoint ont aussi déclaré que leurs enfants avaient entendu ou vu les actes de violence. Les données des deux enquêtes portent à croire que lorsque les enfants étaient témoins de la violence, les victimes étaient plus susceptibles de déclarer les formes graves de mauvais traitements, de subir des lésions corporelles et de craindre pour leur vie à un moment donné dans leur relation (Dauvergne et Johnson, 2001).

Les faits ont montré que l'exposition à la violence conjugale peut avoir des conséquences défavorables graves sur le développement de l'enfant. Selon la théorie de l'apprentissage social, les enfants qui sont exposés à la violence interpersonnelle à la maison peuvent également apprendre à user de violence dans leur propre vie (Bandura, 1977). Plusieurs études ont montré que les enfants qui ont été témoins de violence familiale peuvent être plus enclins à approuver le recours à la violence pour régler les conflits (Carlson, 1991; Jaffe et autres, 1986) et sont plus susceptibles de manifester eux-mêmes des comportements violents (Dauvergne et Johnson, 2001; Singer et autres, 1988).

Outre l'incidence directe du fait d'être témoin de la violence sur le comportement des enfants, on observe les effets indirects des conflits familiaux à l'origine de la dissolution des relations familiales (telles que les relations entre conjoints, entre enfants ou entre parents et enfants) sur les enfants. Les études ont montré que les enfants qui sont témoins de violence à la maison présentent des taux plus élevés de dépression, d'anxiété et d'autres troubles affectifs que les autres enfants (Dauvergne et Johnson, 2001; Holden et Ritchie, 1991; Hughes et autres, 1989; Hughes, 1988).

Les conséquences à long terme de l'observation de la violence familiale sont également bien documentées dans les travaux de recherche. De nombreuses études ont montré que les hommes qui ont été témoins des mauvais traitements infligés par leur père à l'endroit de leur mère courent des risques accrus de maltraiter leur propre partenaire en tant qu'adultes (American Psychological Association Presidential Task Force on Violence and the Family, 1996). Selon l'EVEF menée au Canada en 1993, les hommes qui ont vu leur mère subir les sévices infligés par leur père lorsqu'ils étaient enfants étaient trois fois plus susceptibles d'être violents dans leur propre relation conjugale que les hommes qui ont grandi dans une maison sans violence (Johnson, 1996). Bien que la recherche ait surtout porté sur la violence des hommes à l'endroit de leur partenaire, des éléments de preuve indiquent que les femmes qui ont été témoins de violence entre leurs parents dans leur enfance sont plus susceptibles d'user de violence contre leur propre conjoint ou amoureux (Avakame, 1998; Breslin et autres, 1990). De plus, les femmes qui ont vu leur mère être victime de mauvais traitements sont plus susceptibles d'avoir une piètre estime de soi à l'âge adulte (Silvern et autres, 1995) et sont beaucoup plus susceptibles de subir des mauvais traitements dans leur propre relation conjugale (Dauvergne et Johnson, 2001).

Malgré la preuve probante liée aux résultats préjudiciables chez les enfants qui sont témoins de violence, ce ne sont pas tous les enfants qui manifesteront des troubles de comportement, et de nombreux adultes qui ont été témoins de violence dans leur enfance n'usent pas de violence ou n'en sont pas victimes dans leurs relations adultes. Il existe de nombreuses autres influences importantes sur le développement d'un enfant qui peuvent aggraver ou mitiger les effets négatifs de l'observation de la violence. La recherche qui met l'accent sur le ressort et la vulnérabilité des enfants exposés à la violence familiale a relevé un nombre de facteurs individuels, familiaux et de soutien communautaire qui atténuent les risques chez les enfants témoins de violence. Sur le plan individuel, le fait d'avoir une grande estime de soi et de la « vigueur psychologique » sont des facteurs de protection qui aident à réduire les effets de l'observation de la violence, tout comme l'est la capacité intellectuelle de l'enfant (American Psychological Association Presidential Task Force on Violence and the Family, 1996; Kolbo, 1996; Lynch et Roberts, 1982). Le fait de vivre dans un ménage autrement stable et socialement lié, jouissant d'un réseau de soutien social étendu, s'est également révélé un effet tampon sur les enfants, car ils ont alors d'autres sources de soutien affectif au sein et hors de la famille ainsi que d'autres modèles d'interaction sociale (Muller et autres, 2000; Kolbo, 1996; Durant et autres, 1994).

Dans la présente étude

Le rapport explore les conséquences du fait d'être témoins de violence à la maison sur l'agressivité chez les enfants, compte tenu d'autres influences importantes, telles que les pratiques parentales, le soutien communautaire ou social auquel le parent et l'enfant peuvent faire appel, les troubles affectifs de l'enfant et d'autres facteurs sociodémographiques. L'analyse est fondée sur des échantillons aléatoires d'enfants et de leurs fournisseurs de soins principaux qui ont été interviewés dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Ces enfants étaient âgés de 6 à 11 ans lors du troisième cycle de l'Enquête. Étant donné que les troubles de comportement dans la petite enfance se sont révélés d'importants prédicteurs de la criminalité et de la délinquance plus tard au cours de la vie (Loeber et Hay, 1997; Nagin et Paternoster, 1991; Moffitt, 1990), les enfants dans cette tranche d'âge sont un groupe cible critique pour les programmes de prévention précoce de la criminalité¹.

Source des données

L'ELNEJ, conçue conjointement par Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, est une enquête longitudinale qui permet de suivre le développement des enfants au Canada et de broser le tableau de leur vie au fil du temps. L'Enquête sert à surveiller le développement de l'enfant et à mesurer l'incidence — favorable ou non — de divers facteurs sur le développement.

Lors du premier cycle de l'ELNEJ, qui a été effectué en 1994-1995, les parents d'environ 23 000 enfants d'au plus 11 ans ont été interviewés. Ils ont déclaré des renseignements non seulement au sujet de leurs enfants, mais également à leur propre sujet, ainsi qu'au sujet de leur famille, des écoles et des quartiers. Lors des deuxième et troisième cycles, les parents de ces mêmes enfants ont de nouveau été interviewés. L'ELNEJ servira à recueillir des renseignements sur ces mêmes enfants tous les deux ans alors qu'ils passeront à l'adolescence et à l'âge adulte². Parmi les 23 000 répondants choisis en 1994-1995, environ 16 900 enfants étaient admissibles au panel longitudinal³. L'échantillon longitudinal analysé dans la présente étude compte

environ 6 700 enfants qui étaient âgés de 6 à 11 ans en 1998-1999. Les données longitudinales ont été pondérées afin de représenter environ 2 186 600 enfants canadiens dans ce groupe d'âge issus des 10 provinces. Dans la présente étude, l'échantillon longitudinal de 1994-1995 à 1998-1999 a été utilisé au lieu de l'échantillon transversal de 1998-1999 parce qu'une des variables centrales de l'analyse, à savoir si l'enfant avait été témoin ou non de violence à la maison, a été calculée en combinant les renseignements des trois cycles de l'ELNEJ.

Techniques d'analyse

Dans la présente analyse, on utilise un ensemble de techniques statistiques bidimensionnelles et multidimensionnelles. La fréquence de l'exposition à la violence à la maison a été estimée pour les enfants de 6 à 11 ans au Canada (figure 1). Des analyses par recoupement ont été effectuées pour montrer les liens bidimensionnels entre l'exposition à la violence et d'autres facteurs importants pouvant être liés à l'agressivité des enfants (tableau 1). Des modèles de régression logistique multidimensionnelle⁴ ont ensuite été adaptés afin d'estimer la probabilité de l'agressivité chez les enfants exposés à la violence à la maison, en tenant compte de variables sociodémographiques (l'âge et le sexe de l'enfant, la situation de famille et la suffisance du revenu du ménage), de facteurs liés au soutien social (soutien social des parents, cohésion du quartier et pratique religieuse), du style parental et des troubles affectifs de l'enfant (tableau 2). Les répondants pour lesquels il n'y a pas de données pour l'une ou l'autre variable utilisée dans l'analyse de régression logistique ont été exclus, ce qui a réduit la taille de l'échantillon aux fins d'analyse de 9,6 %, chutant d'environ 6 700 à 6 060 enfants.

Des pondérations longitudinales ont été utilisées pour rendre compte des probabilités inégales attribuables au choix de l'échantillon, incluant la non-réponse et l'érosion de l'échantillon. En raison du plan d'échantillonnage complexe, la méthode bootstrap a été employée pour estimer les coefficients de variation et les intervalles de confiance, et pour vérifier la signification statistique des écarts (Rao et autres, 1992; Rust et Rao, 1996).

Variables employées dans l'analyse

Mesure de l'agression physique chez les enfants

La personne qui connaît le mieux l'enfant, habituellement la mère, a répondu à une série de questions au sujet de la fréquence à laquelle son enfant se livrait à des actes d'*agression physique*⁵, telle que les bagarres, l'intimidation ou les menaces à l'endroit d'autres personnes (voir l'encadré 1). Les réponses ont été combinées pour constituer une échelle globale de ce genre de comportement, qui variait de 0 (les enfants présentant le niveau le moins élevé d'agression physique déclarée) à 12 (les enfants présentant le niveau le plus élevé d'agression physique déclarée). On considère que les enfants affichent un niveau « élevé » d'agression physique s'ils ont obtenu un résultat supérieur au 80^e centile sur l'échelle⁶.

Encadré 1 : Éléments de l'échelle d'agression physique

Les parents devaient répondre aux questions suivantes concernant leur enfant : « À votre avis, à quelle fréquence votre enfant ... (jamais ou faux, parfois ou assez vrai, souvent ou très vrai) »

- se bagarre-t-il?
- use de violence physique à l'endroit d'autres personnes?
- réagit avec colère et se bagarre?
- menace d'autres personnes?
- est cruel, intimide d'autres personnes ou est méchant envers elles?
- donne des coups de pied, mord ou frappe d'autres enfants?

Facteurs qui peuvent influencer sur l'agression physique

Dans la présente étude, on examine les liens entre certaines conditions dans la vie d'un enfant et un comportement agressif. Ces conditions peuvent être réparties en cinq groupes : l'exposition à la violence à la maison, les pratiques parentales, le soutien social, les troubles affectifs de l'enfant et les facteurs sociodémographiques. En plus d'examiner l'incidence directe de ces conditions sur l'agressivité de l'enfant, on explore la mesure dans laquelle ces conditions atténuent ou neutralisent les effets négatifs de l'observation de la violence.

Être témoin de violence à la maison

L'étendue de la *violence dont les enfants sont témoins à la maison* a été déterminée en demandant au fournisseur de soins principal d'indiquer la fréquence à laquelle leur enfant voyait « les adultes ou les adolescents à la maison se bagarrer, se frapper ou tâcher par quelqu'autre moyen de se faire mal ». Cette question a été posée aux répondants adultes à chacun des trois cycles (1994-1995, 1996-1997 et 1998-1999), et les enfants qui, selon leurs fournisseurs de soins, ont été témoins de violence à la maison par le passé ont donc pu être comparés avec ceux qui n'ont pas vécu cette expérience. Il est important de souligner qu'il s'agit d'un indicateur de l'exposition à la violence qui peut inclure des personnes autres que les parents, telles que les frères et sœurs plus âgés et les autres adultes à la maison (pour prendre connaissance des autres difficultés liées à l'évaluation de l'exposition à la violence à la maison, voir la partie Limitations et recherche future à la fin du présent rapport).

Pratiques parentales

L'importance des pratiques parentales pour le développement sain de l'enfant est établie depuis longtemps. Les résultats d'études antérieures ont montré qu'une discipline parentale sévère est un des principaux prédicteurs du comportement agressif chez les enfants et adolescents, et que les mauvaises pratiques parentales sont étroitement liées à la dégénération d'un comportement faiblement agressif chez un enfant en un comportement violent (Loeber et Farrington, 2000; Loeber et Stouthamer-Loeber, 1986). Dans la présente analyse, les interactions entre les parents et les enfants ont été évaluées au moyen de *l'échelle des pratiques parentales*

*inefficaces ou hostiles*⁷. Concernant cette échelle, les parents devaient répondre à sept questions au sujet de leur réaction au comportement de leur enfant (c.-à-d. combien de fois ils appliquent des punitions inégales, s'il sont contrariés par leur enfant ou en colère contre lui et s'ils lui parlent d'un ton désapprouvateur au lieu de le louer). Les réponses ont été combinées et l'échelle qui en a découlé variait de 0 (les personnes qui ont déclaré le niveau le moins élevé de pratiques parentales hostiles) à 24 (les personnes ont déclaré le niveau le plus élevé de pratiques parentales hostiles).

Soutien social

Dans les cas de violence familiale, le soutien social s'est révélé un facteur important à la fois pour les parents et les enfants. Les parents qui tâchent de composer avec le problème de la violence à la maison peuvent ne pas avoir les ressources affectives voulues pour évaluer convenablement les besoins de leurs enfants, particulièrement s'ils ne peuvent faire appel à un réseau de soutien social composé d'amis et d'autres membres de la famille. L'accessibilité à un système de soutien extérieur est également très important pour les enfants. Les relations solidaires hors de la famille immédiate peuvent aider à renforcer les efforts des enfants pour faire face aux difficultés et leur offrir l'occasion de se distancier du conflit (Muller et autres, 2000; Kolbo, 1996; Durant et autres, 1994; Hetherington, 1992). Dans la présente étude, le soutien social a été évalué en appliquant trois concepts : la pratique religieuse, la cohésion du quartier et le soutien social des parents.

Pratique religieuse — Il s'agit d'une variable dichotomique tirée de la question : « À l'exception des occasions spéciales (telles que les mariages ou les services funèbres), combien de fois avez-vous assisté à une réunion ou à un service religieux au cours des 12 derniers mois? ». La variable met en contraste les répondants adultes qui n'assistent jamais ou qui assistent rarement (au moins une fois par année ou moins souvent) aux services ou aux réunions et ceux qui y assistent fréquemment (au moins trois ou quatre fois par année à au moins une fois par semaine).

Cohésion du quartier⁸ — Concernant cette échelle, les répondants adultes devaient répondre à cinq questions au sujet des résidents de leur quartier. On leur a demandé si les personnes de leur quartier s'entraidaient volontiers, tâchaient de régler les problèmes locaux, étaient vigilantes face aux troubles possibles et surveillaient le quartier afin d'assurer la sécurité des enfants, et si elles étaient des personnes que les enfants pouvaient tenir en estime. Les réponses à ces questions ont été combinées, et une échelle variant de 0 (les personnes qui ont déclaré le niveau le moins élevé de cohésion sociale) à 15 (celles qui habitaient les quartiers les plus cohésifs) a été établie.

Soutien social des parents⁹ — Cette échelle est fondée sur six questions portant sur l'accès des parents aux services de soutien social, y compris s'ils ont des membres de leur famille et des amis auxquels ils peuvent faire confiance, demander conseil et faire appel lorsqu'ils ont besoin d'aide. Les réponses aux éléments pour cette échelle ont été regroupées, la valeur 0 représentant le niveau le moins élevé de soutien social des parents et la valeur 18, le niveau le plus élevé.

Troubles affectifs chez les enfants

La santé affective est considérée comme un mécanisme de protection important chez les enfants témoins de violence. Selon un rapport de l'American Psychological Association diffusé en 1996, les enfants qui ont une grande estime de soi et de la « vigueur psychologique » sont plus en mesure de faire face à leur expérience comme témoins de violence et sont moins susceptibles de devenir eux-mêmes violents. Dans la présente étude, la santé affective d'un enfant a été mesurée à l'aide d'une échelle de troubles affectifs et d'anxiété comptant huit éléments¹⁰. Concernant cette échelle, les parents répondants devaient indiquer la fréquence à laquelle leur enfant semblait être malheureux, déprimé, inquiet, nerveux ou anxieux. Les résultats sur cette échelle variaient de 0 à 16 et affichaient une importante asymétrie en direction des tranches inférieures de l'échelle. Afin d'aborder le problème de la non-linéarité concernant cette variable, les éléments de réponse ont été additionnés et une variable dichotomique a été créée, en vertu de laquelle les enfants se situant dans la tranche supérieure de 20 % (ceux qui étaient les plus en détresse) ont été comparés avec les autres 80 % des enfants¹¹.

Facteurs sociodémographiques

Quatre variables sociodémographiques ont également été comprises dans l'analyse : le type de famille, soit monoparentale ou biparentale, le niveau de suffisance du revenu familial, ainsi que le sexe et l'âge de l'enfant. Plusieurs études ont montré que les enfants qui font partie d'un ménage monoparental sont plus susceptibles de manifester des comportements déviants, au même titre que les enfants qui vivent dans la pauvreté (voir, par exemple, Tremblay et autres, 1997; Loeber et LeBlanc, 1990). Les parents seuls ont souvent moins de temps à consacrer à la surveillance et à la discipline de leurs enfants que les parents vivant en couple, qui peuvent partager ces responsabilités. Parallèlement, les familles qui vivent dans la pauvreté éprouvent plus de stress et ont moins de ressources à leur disposition pour offrir à leurs enfants des activités récréatives et d'autre nature qui peuvent les aider à s'intégrer à des groupes de camarades (Sampson et Laub, 1993). Dans la présente étude, une variable dichotomique a été créée afin de distinguer les familles dirigées par un parent seul des familles biparentales dans le cycle de 1998-1999¹². Afin de mesurer la suffisance du revenu, une variable dichotomique a été calculée, qui a permis de comparer les personnes dont le niveau de revenu était inférieur et inférieur-moyen avec celles dont le niveau de revenu était moyen, supérieur-moyen et supérieur (voir l'encadré 2).

Enfin, l'âge et le sexe de l'enfant sont compris dans l'analyse afin déterminer si les mêmes facteurs sont en corrélation avec le comportement agressif des garçons et des filles à différentes étapes de leur développement affectif et cognitif.

Encadré 2 : Suffisance du revenu

- **Inférieur** — Le revenu du ménage est moins de 10 000 \$ et le ménage compte de une à quatre personnes, ou le revenu du ménage est inférieur à 15 000 \$ et le ménage compte cinq personnes ou plus.
- **Moyen-inférieur** — Le revenu du ménage est de 10 000 \$ à 14 999 \$ et le ménage compte une ou deux personnes, ou le revenu du ménage est de 10 000 \$ à 19 999 \$ et le ménage compte de trois à quatre personnes, ou encore le revenu du ménage est de 15 000 \$ à 29 999 \$ et le ménage compte cinq personnes ou plus.
- **Moyen** — Le revenu du ménage est de 15 000 \$ à 29 999 \$ et le ménage compte une ou deux personnes, ou le revenu du ménage est de 20 000 \$ à 39 999 \$ et le ménage compte trois ou quatre personnes, ou encore le revenu du ménage est de 30 000 \$ à 59 999 \$ et le ménage compte cinq personnes ou plus.
- **Moyen-supérieur** — Le revenu du ménage est de 30 000 \$ à 59 999 \$ et le ménage compte une ou deux personnes, ou le revenu du ménage est de 40 000 \$ à 79 999 \$ et le ménage compte trois ou quatre personnes, ou encore le revenu du ménage est de 60 000 \$ à 79 999 \$ et le ménage compte cinq personnes ou plus.
- **Supérieur** — Le revenu du ménage est de 60 000 \$ ou plus et le ménage compte une ou deux personnes, ou le revenu du ménage est de 80 000 \$ ou plus et le ménage compte trois personnes ou plus.

Source : Guide de l'utilisateur de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

Résultats

Fréquence de l'observation de la violence à la maison

En 1998-1999, environ 378 000 enfants de 6 à 11 ans au Canada avaient été témoins de violence à la maison à un moment donné au cours de leur vie. Cela représente environ 17 % de la population dans ce groupe d'âge. Il n'y avait pas d'écart significatif entre la proportion des filles (17,7 %) et celle des garçons (16,9 %) qui, selon les déclarations, ont été témoins de violence à la maison (figure 1.)

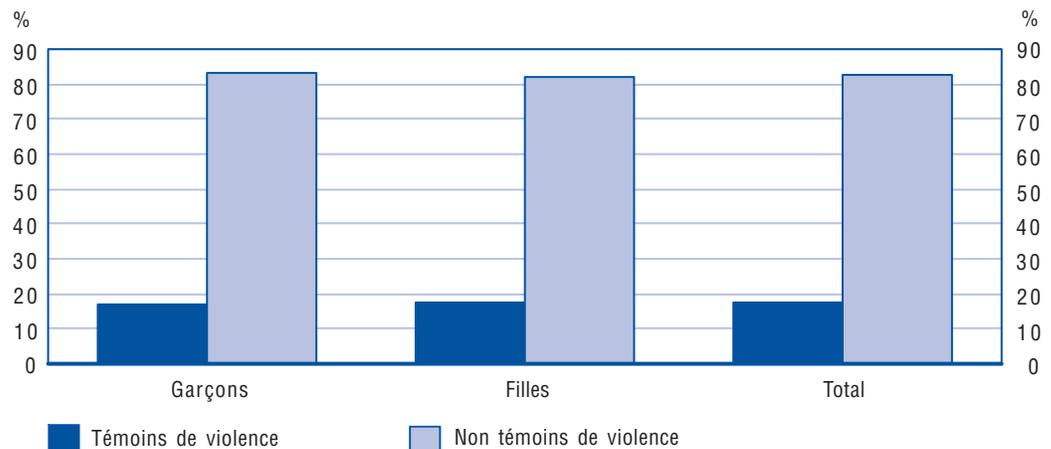
Agressivité chez les enfants et le fait d'être témoin de violence à la maison

Le tableau 1 montre la proportion d'enfants faisant partie de l'échantillon qui ont manifesté un comportement très agressif par rapport à chacun des facteurs de risque, y compris le fait d'être témoins de violence à la maison, sans tenir compte des autres facteurs dans la vie de l'enfant.

L'exposition à la violence à la maison est étroitement liée au comportement agressif chez les enfants. Suivant les déclarations, environ 32 % des enfants qui ont été témoins de violence à la maison avaient un comportement très agressif, comparativement à 16 % des autres enfants étudiés. De façon générale, les garçons étaient plus agressifs que les filles, et cela valait à la fois pour ceux qui étaient exposés à la violence et ceux qui ne l'étaient pas (figure 2.)

Selon la recherche antérieure, les comportements agressifs déviants sont plus courants chez les jeunes enfants, et pour la plupart des enfants, ces difficultés s'estompent avec l'âge (Kerig, 2001). Dans la présente étude, l'âge moyen des enfants qui ont manifesté un comportement agressif (8,3) était légèrement inférieur à celui des enfants qui ont usé d'agression physique moins souvent (8,5).

Figure 1

Proportion de garçons et de filles exposés à la violence à la maison à un moment donné par le passé

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, échantillon longitudinal, 1994-1995 à 1998-1999.

Lorsque les autres facteurs ne sont pas maintenus constants, les données semblent indiquer que les enfants qui font partie de familles à faible revenu et ceux qui font partie de familles monoparentales sont tous deux plus susceptibles d'adopter un comportement agressif que les autres enfants. On a déterminé qu'environ 30 % des enfants de familles à faible revenu avaient un comportement agressif déviant, comparativement à 18 % des enfants de familles à revenu plus élevé. Chez les enfants faisant partie de familles monoparentales, environ 26 % ont été jugés agressifs, comparativement à 18 % des enfants de familles biparentales.

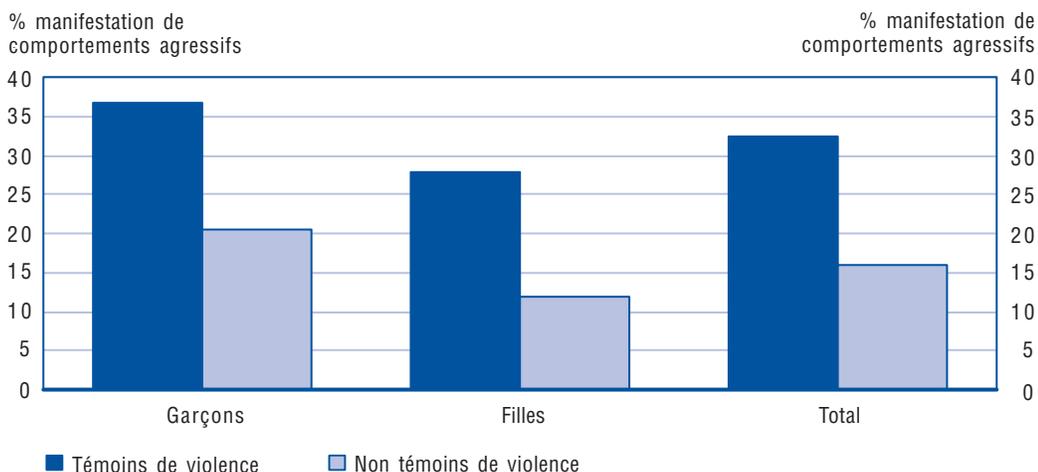
On a établi un lien avec l'agressivité des enfants pour seulement un des trois facteurs de soutien communautaire et social des parents. Les enfants dont la famille assistait de façon infréquente aux services religieux affichaient un comportement plus agressif que ceux qui assistaient à ces services régulièrement. Environ 22 % des enfants qui assistaient rarement aux services religieux affichaient un comportement très agressif, comparativement à 17 % dont l'assistance était plus assidue. Les variables de la cohésion du quartier et du soutien social des parents sont assorties d'échelles variant de 0, dénotant une faible cohésion du quartier et l'absence de soutien social, jusqu'à des sommets de 15, représentant les quartiers aux liens très resserrés, et de 20, dénotant un soutien social des parents très ferme. La cote moyenne sur ces deux échelles n'était pas très différente entre les enfants qui manifestaient un comportement agressif déviant et ceux qui n'en avaient pas.

Les pratiques parentales hostiles sont liées au comportement agressif chez les enfants étudiés. La cote moyenne sur l'échelle des pratiques parentales inefficaces ou hostiles était de 17,1 pour les enfants présentant souvent un comportement agressif et de 14,9 pour les enfants qui manifestaient moins souvent une conduite agressive.

Les enfants très anxieux sont également plus susceptibles de montrer un comportement agressif que les autres enfants. Environ 38 % des enfants très anxieux affichaient un comportement agressif déviant, comparativement à 14 % des enfants dont le niveau d'anxiété était moins élevé.

Figure 2

Fréquence des comportements agressifs chez les garçons et les filles exposés à la violence à la maison à un moment donné par le passé



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, échantillon longitudinal, 1994-1995 à 1998-1999.

Comparaison du comportement agressif chez les garçons et les filles, compte tenu de l'observation de la violence et d'autres facteurs

Le tableau 1 montre que de nombreux facteurs peuvent être liés à l'agressivité chez les enfants, mais en raison des liens entre ces facteurs, nous devons les examiner globalement en employant un processus qui « tient compte » des effets de tous ces facteurs simultanément. Deux variables qui ont été étudiées dans l'analyse précédente, soit la cohésion du quartier et le soutien social des parents, n'ont pas été intégrées dans le modèle de régression parce l'analyse bidimensionnelle n'a révélé aucun accroissement significatif du risque de conduite agressive chez les enfants pour ces deux facteurs. Le tableau 2 présente les résultats de la régression logistique multidimensionnelle et montre quels facteurs sont des corrélats importants de l'agressivité des enfants après avoir tenu compte de l'incidence d'autres facteurs.

Tableau 1

Fréquence des comportements agressifs chez les enfants de 6 à 11 ans, selon certaines caractéristiques, 1994-1995 à 1998-1999

	Grande agressivité (80 ^e centile et plus)			Plus faible agressivité (sous le 80 ^e centile)		
	%	Moyenne	Intervalle de confiance de 95 %	%	Moyenne	Intervalle de confiance de 95 %
Enfant témoin de violence à la maison						
Oui	32,3 *		(27,4, 37,3)	67,7		(62,8, 72,6)
Non	16,4		(14,7, 18,0)	83,6		(82,0, 85,3)
Facteurs sociodémographiques						
Sexe de l'enfant						
Masculin	23,2 *		(20,9, 25,6)	76,8		(74,4, 79,1)
Féminin	14,8		(12,9, 16,7)	85,2		(83,3, 87,1)
Âge		8,3 *	(8,2, 8,4)		8,5	(8,5, 8,5)
Suffisance du revenu						
Revenu faible	30,3 *		(24,9, 35,8)	69,7		(64,3, 75,1)
Revenu moyen ou supérieur	17,8		(16,2, 19,4)	82,2		(80,6, 83,8)
Situation familiale						
Famille monoparentale	26,1 *		(19,4, 24,8)	73,9		(69,3, 78,5)
Famille biparentale	17,8		(15,2, 19,0)	82,2		(80,5, 83,9)
Facteurs de soutien social						
Cohésion du quartier		9,4	(9,2, 9,7)		9,2	(9,1, 9,3)
Soutien social des parents		15,2	(15,1, 15,3)		15,1	(15,1, 15,2)
Pratique religieuse						
Infréquente ou jamais	22,1 *		(21,5, 30,7)	77,9		(75,2, 80,6)
Régulière	17,1		(16,1, 19,5)	82,9		(81,0, 84,8)
Style parental						
Style inefficace ou hostile		17,1 *	(16,9, 17,4)		14,9	(14,8, 15,1)
Troubles émotifs — anxiété chez l'enfant						
Grande anxiété	37,5 *		(33,0, 42,1)	62,5		(57,9, 67,0)
Plus faible anxiété	13,9		(12,3, 15,4)	86,1		(84,6, 87,7)

Nota :* L'écart n'est pas statistiquement significatif ($p < 0,05$).**Source :** Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, échantillon longitudinal, 1994-1995 à 1998-1999.

Encadré 3 : Qu'entend-on par rapport de cotes?

Un rapport de cotes est une statistique qui est produite par une régression logistique et qui peut servir à évaluer si, toutes autres choses étant égales, les enfants ayant certaines caractéristiques sont plus ou moins susceptibles d'afficher un comportement agressif que ceux dans un autre groupe, qu'on désigne comme la catégorie de référence. À titre d'exemple, examinons le risque d'agression chez les enfants qui sont témoins de violence à la maison comparativement à ceux qui n'ont jamais été témoins de violence à la maison (la catégorie de référence). Un rapport de cotes qui se situe près de 1,0 signifie qu'il n'y a pas de différence au chapitre de l'agression entre les deux groupes; un rapport de cotes supérieur à 1,0 sous-entend que ceux qui font partie du groupe à l'étude (c.-à-d. les enfants qui sont témoins de violence à la maison) sont plus susceptibles d'être agressifs que ceux dans la catégorie de référence (c.-à-d. les enfants qui n'ont pas été témoins de violence); et un rapport de cotes inférieur à 1,0 signifie que les enfants dans le groupe à l'étude sont moins susceptibles d'être agressifs que ceux dans la catégorie de référence.

Lorsqu'une variable explicative est continue (p. ex. l'âge mesuré en années), le rapport de cotes indique le nombre de fois que le ratio $P/(1-P)$ est supérieur ou inférieur chez un individu âgé d'un an de plus qu'un autre individu. À titre d'exemple, un rapport de cotes de 2,0 indique que la probabilité de manifester un comportement agressif est deux fois plus élevée chez un enfant de 11 ans que chez un enfant de 10 ans.

La probabilité de manifester un comportement agressif demeure supérieure chez les enfants qui ont été témoins de violence à la maison, même après avoir tenu compte des facteurs sociodémographiques, du soutien social, des pratiques parentales et des troubles affectifs des enfants. Les enfants qui ont été témoins de violence à la maison étaient plus de deux fois plus susceptibles d'adopter un comportement agressif (2,2) que les enfants n'ayant jamais été témoins de violence. L'interaction entre l'exposition à la violence à la maison et le sexe et l'âge de l'enfant a également été examinée, mais n'a révélé aucun effet différentiel de l'observation de la violence sur le comportement agressif des garçons par rapport à celui des filles, ou sur le comportement agressif des enfants plus jeunes par rapport à celui des enfants plus âgés (les résultats ne sont pas présentés dans un tableau).

Parmi les variables sociodémographiques vérifiées dans le modèle, trois des quatre variables étaient assorties d'une probabilité accrue de conduite agressive chez l'enfant, c.-à-d. le fait d'être plus jeune, de sexe masculin et de faire partie d'une famille à faible revenu. La probabilité de manifester un comportement très agressif diminuait d'un facteur de 0,93 selon que l'enfant était plus âgé d'un an. Bien que cet effet semble être infime, cela est en partie attribuable à la petite unité de mesure (un an). Si l'on analysait l'effet de l'âge sur une période de trois ans, la probabilité d'afficher une conduite agressive chez les enfants diminuerait d'un facteur de 0,80.

La probabilité d'afficher une grande agressivité était 1,9 fois plus élevée chez les garçons que chez les filles dans l'échantillon et 1,8 fois plus élevée chez les enfants dans les familles à faible revenu. Après avoir tenu compte des effets de certains autres facteurs importants dans la vie de l'enfant, on a pu constater que ceux qui faisaient partie de familles monoparentales n'étaient pas plus susceptibles de manifester un comportement très agressif que les enfants de familles biparentales¹³.

Parallèlement aux études antérieures (Loeber et Farrington, 2000; Brannigan et autres, 2001), on a montré que les pratiques parentales hostiles accroissent la probabilité d'un comportement agressif chez les enfants. La probabilité de manifester un comportement agressif était beaucoup plus grande pour les enfants dont les parents employaient des pratiques hostiles (telles que se fâcher contre l'enfant ou être contrarié par lui, mettre l'accent sur les comportements négatifs plutôt que positifs de l'enfant) que pour ceux dont les parents avaient recours moins souvent à ces styles. Pour chaque augmentation d'un point sur l'échelle des pratiques parentales hostiles, la probabilité de manifester un comportement très agressif augmentait d'un facteur de 1,2.

Tableau 2

Rapport de cotes rajusté compte tenu du risque de comportement très agressif chez les enfants de 6 à 11 ans en 1998-1999, selon certaines caractéristiques (N=6065)

	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %
Enfant témoin de violence à la maison	2,24 *	(1,66, 3,02)
Facteurs sociodémographiques		
Sexe masculin	1,86 *	(1,51, 2,29)
Âge	0,93 *	(0,88, 0,99)
Suffisance du faible revenu	1,77 *	(1,26, 2,49)
Famille monoparentale	1,07	(0,79, 1,46)
Facteurs de soutien social		
Pratique religieuse infrequente ou nulle	1,17	(0,94, 1,45)
Style parental		
Style inefficace ou hostile	1,24 *	(1,20, 1,28)
Facteurs individuels chez l'enfant		
Troubles émotifs — anxiété	2,6 *	(2,01, 3,36)

Nota :

* Statistiquement significatif ($p < 0,05$).

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, échantillon longitudinal, 1994-1995 à 1998-1999.

Lorsque les effets d'autres facteurs ont été pris en compte, la seule mesure du soutien social qui était significative dans l'analyse à deux variables, c'est-à-dire la pratique religieuse, a cessé d'être un facteur de risque important du comportement agressif. Toutefois, les troubles affectifs chez l'enfant présentaient toujours un lien étroit aux comportements agressifs. La probabilité de manifester un comportement agressif était plus de deux fois et demie supérieure (2,6) chez les enfants ayant obtenu un résultat au-dessus du 80^e centile sur l'échelle de l'anxiété¹⁴.

Discussion

Ce ne sont pas tous les enfants témoins de violence à la maison qui adoptent un comportement agressif. Bien que les enfants exposés à la violence à la maison soient plus susceptibles d'extérioriser leur agressivité que les autres enfants, la majorité (environ 68 %) des enfants témoins de violence à la maison n'adoptent pas de comportement agressif. Il y a toutefois d'importants facteurs qui peuvent accroître ou réduire l'incidence négative de cette expérience.

La présente étude laisse supposer que les pratiques parentales peuvent atténuer ou intensifier les comportements déviants chez les enfants. Les enfants sont moins susceptibles d'extérioriser leur agressivité lorsque leurs parents emploient des pratiques plus efficaces que lorsqu'ils emploient des pratiques hostiles, telles que le fait de réagir au comportement de l'enfant avec colère et d'user de renforcement négatif plutôt que positif. Comme Lytton (1990) l'a laissé entendre, le lien entre le comportement déviant de l'enfant et les techniques parentales est vraisemblablement un problème cyclique. Le comportement même des enfants peut entraîner différents styles parentaux, ce qui peut en retour exacerber le comportement antisocial des enfants, que les pratiques parentales employées visent à réprimer.

Comme l'a montré la recherche antérieure (Sprott et Doob, 1998), la présente étude semble indiquer que les enfants qui sont généralement heureux et qui manifestent un degré inférieur de dépression et d'anxiété sont aussi moins susceptibles d'adopter des comportements agressifs que les enfants plus anxieux. La capacité à maîtriser ses propres émotions et à régler les conflits sans recourir à l'agressivité est une importante étape du processus de développement de l'enfant. Les parents ont un rôle clé à jouer dans la socialisation et le soutien du développement affectif de leur enfant. Cela est particulièrement important chez les enfants qui doivent faire face à la situation confuse et souvent traumatisante sur le plan affectif qui règne dans les ménages aux prises avec de nombreux conflits (Committee on Integrating the Science of Early Childhood Development, 2000). L'ELNEJ a montré que la dépression et l'anxiété chez les enfants sont en étroite corrélation avec la dépression parentale, ce qui rend encore plus difficile la correction du comportement déviant chez l'enfant, car il arrive souvent que ces derniers ne peuvent compter sur leurs parents pour les aider à maîtriser leurs émotions fortes (Committee on Integrating the Science of Early Childhood Development, 2000, p. 108).

Voilà pourquoi le soutien social à l'extérieur de l'unité familiale est particulièrement important à titre d'autre ressource pour les enfants. La présente étude n'a toutefois pas trouvé de lien important entre le faible appui parental et communautaire, d'une part, et l'agressivité chez les enfants, d'autre part. Il n'a pas non plus été démontré que le soutien social a modifié le lien entre l'exposition à la violence et le comportement agressif. Les mesures du soutien social utilisées dans la présente analyse ont essentiellement mis l'accent sur le soutien offert aux parents par la pratique religieuse, les liens communautaires et le recours aux amis et aux membres de la famille. Il se peut toutefois que les ressources sociales directement accessibles aux enfants soient plus importantes que les bienfaits qu'ils obtiennent indirectement de leurs parents. Comme Hetherington (1992) l'a laissé entendre, les

enfants exposés aux conflits entre les parents sont plus en mesure d'y faire face s'ils ont d'étroites relations avec leurs camarades et des activités positives et distrayantes à l'extérieur de la maison qui leur permettent de se distancier du conflit et de s'en désengager. Les mesures directes du soutien des pairs ainsi que de l'engagement scolaire et extrascolaire seront comprises dans les cycles futurs de l'ELNEJ, lorsque les enfants du présent échantillon parviendront à l'adolescence, mais elles ne sont pas disponibles pour les enfants plus jeunes.

Conformément à la recherche antérieure sur les différences entre les sexes pour ce qui est de l'agressivité, les garçons visés par l'étude montrent une probabilité accrue d'afficher un comportement agressif par rapport aux filles. Cette observation n'est pas surprenante compte tenu du fait que des pressions plus importantes sont exercées sur les filles pour qu'elles évitent les comportements agressifs, comparativement aux garçons, et que la sensibilisation à la désapprobation face à ces comportements s'acquiert à un jeune âge (Crockenberg et Langrock, 2001). En raison de cette réprobation de l'agressivité féminine, les filles apprennent à réprimer leur colère, ce qui les rend plus susceptibles d'intérioriser certains symptômes, tels que les formes indirectes d'agressivité (Dauvergne et Johnson, 2001).

Bien que les garçons visés par l'étude soient plus susceptibles de présenter un comportement agressif, l'auteure n'a pas conclu que l'exposition à la violence à la maison comportait une incidence différente sur le comportement agressif des garçons par rapport à celui des filles qui ont connu une expérience à peu près semblable.

La recherche sur le développement de l'enfant a révélé que la maîtrise de soi ou du stress par la cognition plutôt que par le comportement s'accroît avec l'âge, à mesure que les enfants acquièrent davantage d'habiletés d'adaptation (Kerig, 2001). Chez les enfants qui ont pris part à l'étude, le comportement très agressif s'est estompé avec l'âge. Cela est vrai à la fois pour les enfants exposés à la violence à la maison et pour ceux qui n'ont pas fait cette expérience. Idéalement, il faudrait explorer l'incidence de l'exposition initiale à la violence sur les enfants à différentes étapes de leur développement affectif et psychologique. La recherche antérieure a cerné certains symptômes uniques qui sont associés à l'exposition à la violence à différentes étapes du développement, variant du développement neural des nourrissons aux difficultés d'ordre affectif et comportemental chez les enfants d'âge scolaire et les adolescents (Perry, 1997; Jaffe et autres, 1990; Sternberg et autres, 1993). Malheureusement, le moment où se produit l'exposition initiale à la violence n'a pas été saisi dans l'ELNEJ, et parce que les parents répondants ont déclaré de façon générale seulement la fréquence à laquelle leur enfant a été témoin de violence, cela complique la détermination du moment précis où ces incidents se sont produits.

Limitations et recherche future

Comme pour toute étude, le lecteur doit être mis au fait de certaines limitations possibles relatives à la source des données ou aux mesures employées dans l'analyse. L'ELNEJ a été conçue pour mesurer diverses influences familiales, scolaires et communautaires, et celles exercées par les pairs sur les enfants, et ne visait pas à estimer directement le nombre d'enfants exposés à la violence conjugale. Les parents répondants devaient estimer « à quelle fréquence leurs enfants voient les adultes ou les adolescents à la maison se bagarrer, se frapper ou essayer par un autre moyen de faire mal à d'autres personnes ». Il s'agit d'un indicateur de l'exposition à la violence qui peut inclure des personnes autres que les parents, tels que les frères et sœurs plus âgés¹⁵ ou d'autres adultes qui se trouvent à la maison.

De plus, ce sont les parents qui ont répondu aux questions de l'Enquête, et ceux-ci peuvent sous-déclarer l'incidence ou la fréquence de la violence dont leurs enfants ont été témoins à la maison. Les études précédentes sur la violence familiale ont montré que les parents déclarent souvent faussement que leurs enfants n'étaient pas au courant de la violence familiale, alors que les enfants mêmes ont déclaré en avoir été témoins (O'Brien et autres, 1994; Jaffe et autres, 1990). Enfin, l'ELNEJ n'évalue pas directement les mauvais traitements infligés aux enfants et nous ne savons pas si les enfants qui ont été témoins de la violence à la maison en étaient également la cible. Selon certaines études, le fait d'être témoin de violence à la maison et d'être victime de mauvais traitements est doublement difficile pour les enfants. Les enfants qui sont à la fois victimes de mauvais traitements et témoins de la violence parentale manifestent le plus de comportements déviants, suivis des enfants qui ont seulement été témoins de violence (McCloskey et autres, 1995; Hughes et autres, 1989).

L'étude soulève également un nombre de questions importantes qu'il y aurait lieu d'aborder dans des recherches ultérieures. La présente analyse reposait uniquement sur les évaluations des parents répondants quant au recours par leurs enfants à la violence physique. Il est également possible d'explorer la conduite déviante chez les enfants dans ce groupe d'âge selon la perspective d'enseignants répondants¹⁶. Les analyses antérieures ont montré que les enfants désignés « très » agressifs peuvent différer considérablement suivant la personne à laquelle cette question est posée (parent, enfant ou enseignant), et il ne faudrait pas nécessairement s'attendre à un comportement uniforme dans toutes les situations (Sprott et Doob, 1998). À titre d'exemple, les enfants peuvent ne pas afficher de conduite inadaptée à l'école mais seulement à la maison (ou vice versa). Les chemins qui mènent à la délinquance grave commencent habituellement par un comportement perturbateur soutenu à la maison, puis l'enfant passe aux actes délinquants à l'école et dans la collectivité (Loeber et Farrington, 2000). Il serait bénéfique d'effectuer une analyse plus poussée en vue d'examiner l'incidence de l'exposition à la violence à la maison sur le comportement dans d'autres contextes sociaux, tels que le milieu scolaire. Les études ultérieures s'appuieront sur la présente analyse afin d'examiner la probabilité pour les enfants qui ont été témoins de violence à la maison de manifester des troubles affectifs plus graves et de prendre part à des activités délinquantes au moment d'atteindre l'âge de la responsabilité pénale.

Bibliographie

- AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION PRESIDENTIAL TASK FORCE ON VIOLENCE AND THE FAMILY. 1996, *Report of the American Association Presidential Task Force on Violence and the Family*, Washington, district fédéral de Columbia, American Psychological Association.
- AVAKAME, E.F. 1998, « Intergenerational Transmission of Violence, Self-Control, and Conjugal Violence: A Comparative Analysis of Physical Violence and Psychological Aggression », *Violence and Victims*, vol. 13, n° 3, p. 301 à 316.
- BANDURA, A. 1977, *Social Learning Theory*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall.
- BRANNIGAN, A., et autres. 2002, « Self-control and social control in childhood misconduct and aggression: The role of family structure, hyperactivity and hostile parenting », *Revue canadienne de criminologie*, vol. 44, n° 2, p. 119 à 142.
- BRESLIN, F.C., et autres. 1990, « Family precursors: Expected and actual consequences of dating aggression », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 5, n° 2, p. 247 à 258.
- CARLSON, B.E. 1991, « Outcomes of physical abuse and observation of marital violence among adolescents in placement », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 6, p. 526 à 534.
- COMMITTEE ON INTEGRATING THE SCIENCE OF EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT, NATIONAL RESEARCH COUNCIL AND INSTITUTE FOR MEDICINE. 2000, *From Neurons to Neighbourhoods: The Science of Early Childhood Development*, sous la direction de J.P. Shonkoff et D.A. Phillips, Washington, district fédéral de Columbia, National Academy Press.
- CROCKENBERG, S., et A. LANGROCK. 2001, « The Role of Emotion and Emotional Regulation in Children's Responses to Interpersonal Conflict », *Interparental Conflict and Child Development: Theory, Research, and Applications*, sous la direction de J.H. Grych et F.D. Fincham, Cambridge, RU, Cambridge University Press, p. 129 à 156.
- DAUVERGNE, M., et H. JOHNSON. 2001, « Les enfants témoins de violence familiale », *Juristat*, produit n° 85-002-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 21 n° 6.
- DURANT, R.H., et autres. 1994, « Factors associated with the use of violence among urban Black adolescents », *American Journal of Public Health*, vol. 84, p. 612 à 617.
- HETHERINGTON, E.M. 1992, « Coping with marital transitions: a family systems perspective », *Monographs of the Society for Research in Child Development*, sous la direction de E.M. Hetherington et W.G. Clingempeel, vol. 57, p. 1 à 14.
- HOLDEN, G.W., et K.L. RITCHIE. 1991, « Linking extreme marital discord, child rearing and child behaviour problems: Evidence from battered women », *Child Development*, vol. 55, p. 311 à 327.

- HUGHES, H.M. 1988, « Psychological and behavioural correlates of family violence in child witnesses and victims », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 58, n° 1, p. 77 à 90.
- HUGHES, H.M., D. PARKINSON et M. VARGO. 1989, « Witnessing spouse abuse and experiencing physical abuse: A “double whammy”? », *Journal of Family Violence*, vol. 4, p. 197 à 209.
- JAFFE, P., et autres. 1986, « Similarities in behavioural and social maladjustment among child victims and witnesses to family violence », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 56, n° 1, p. 142 à 146.
- JAFFE, P.G., D.A. WOLFE et S.K. WILSON. 1990, *Children of Battered Women*, Newbury Park, Californie, Sage.
- JOHNSON, H. 1996, *Dangerous Domains: Violence Against Women in Canada*, Toronto, Nelson Canada.
- KERIG, P.K. 2001, « Children's Coping with Interparental Conflict », *Interparental Conflict and Child Development: Theory, Research, and Applications*, sous la direction de J.H. Grych et F.D. Fincham, Cambridge, RU, Cambridge University Press, p. 213 à 245.
- KOLBO, J.R. 1996, « Risk and resilience among children exposed to family violence », *Violence and Victims*, vol. 11, n° 2, p. 113 à 128.
- LOEBER, R., et M. STOUTHAMER-LOEBER. 1986, « Family factors as correlates and predictors of juvenile conduct problems and delinquency », *Crime and Justice: An Annual Review of Research*, sous la direction de M. Tonry et N. Morris, vol. 7, Chicago, Illinois, University of Chicago Press, p. 29 à 159.
- LOEBER, R., et M. LEBLANC. 1990, « Toward a developmental criminology », *Crime and Justice: An Annual Review of Research*, sous la direction de M. Tonry et N. Morris, Chicago, Illinois, University of Chicago Press, vol. 12, p. 375 à 473.
- LOEBER, R., et D. Hay, 1997, « Key issues in the development of aggression and violence from childhood to early adulthood », *Annual Review of Psychology*, vol. 48, p. 371 à 410.
- LOEBER, R., et D.P. Farrington. 2000, « Young children who commit crime: Epidemiology, developmental origins, risk factors, early interventions, and policy implications », *Development and Psychopathology*, vol. 12, n° 4, p. 737 à 762.
- LYNCH, M.A., et J. ROBERTS. 1982, *Consequences of child abuse*, London, Academic Press.
- LYTTON, H. 1990, « Child and parent effects in boys' conduct disorder: A reinterpretation », *Developmental Psychology*, vol. 26, p. 683 à 697.
- MCCLOSKEY, L.A., A.J. FIGUEREDO et M. P. KOSS. 1995, « The effects of systemic family violence on children's mental health », *Child Development*, vol. 66, p. 1239 à 1261.
- MOFFITT, T.E. 1990, « Juvenile delinquency and attention deficit disorder: Boys' development trajectories from age 3 to 15 », *Child Development*, vol. 61, p. 893 à 910.
- MULLER, R.T., et autres. 2000, « Social support and the relationship between family and community violence exposure and psychopathology among high risk adolescents », *Child Abuse and Neglect*, vol. 24, n° 4, p. 449 à 464.

- NAGIN, D.S., et R. PATERNOSTER. 1991, « On the relationship of past to future participation in delinquency », *Criminology*, vol. 29, n° 2, p. 163 à 189.
- O'BRIEN, M., et autres. 1994, « Reliability and diagnostic efficacy of parents' reports regarding children's exposure to marital aggression », *Violence and Victims*, vol. 9, p. 45 à 62.
- PERRY, B.D. 1997, « Incubated in terror: neurodevelopmental factors in the cycle of Violence », *Children, Youth and Violence: Searching for Solutions*, sous la direction de J. Osofsky, New York, The Guilford Press, p. 124 à 148.
- RAO, J.N.K., C.F.J. WU et K. YUE. Décembre 1992, « Quelques travaux récents sur les méthodes de rééchantillonnage applicables aux enquêtes complexes », *Techniques d'enquête*, produit n° 12-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 18, n° 2, p. 225 à 234.
- RUST, K.F., et J.N.K. RAO. 1996, « Variance estimation for complex surveys using replication techniques », *Statistical Methods in Medical Research*, vol. 5, p. 291 à 310.
- SAMPSON, R.J., et J.H. LAUB. 1993, *Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- SILVERN, L., et autres. 1995, « Retrospective reports of parental partner abuse: Relationships to depression, trauma symptoms and self-esteem among college students », *Journal of Family Violence*, vol. 10, p. 177 à 202.
- SINGER, M.I., et autres 1998, *The mental health consequences of children's exposure to violence*, Cleveland, Ohio, Cayahoga County Community Mental Health Research Institute, Mandel School of Applied Social Sciences, Case Western Reserve University.
- SPROTT, J., et A. DOOB. Octobre 1998, *Who Are The Most Violent Ten And Eleven Year Olds? An Introduction To Future Delinquency*, Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada. Série de documents de recherche.
- STERNBERG, K.L., et autres. 1993, « Effects of domestic violence on children's behavior problems and depression », *Developmental Psychology*, vol. 29, n° 1, p. 44 à 52.
- TREMBLAY, R.E., et autres. 1997, « From childhood physical aggression to adolescent maladjustment: the Montreal Prevention Experiment », *Childhood Disorders, Substance Abuse & Delinquency: Prevention and Early Intervention Approaches*, sous la direction de R.D. Peters et R.J. McMahon, Thousand Oaks, Californie, Sage, p. 1 à 62.

Notes en fin d'ouvrage

1. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de prévention de la criminalité au Canada à l'intention des enfants à risque, veuillez consulter le site Web du Centre national de prévention du crime (CNPC) à l'adresse : www.crime-prevention.org.
2. De plus amples renseignements se trouvent dans le document intitulé *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes : Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte de données de 1998-1999 — Cycle 3*, accessible à l'adresse : www.statcan.ca/francais/freepub/89F0078XIE/free_f.htm
3. Seuls les répondants qui ont pris part aux trois cycles de l'Enquête sont admissibles au panel longitudinal.
4. Les techniques de régression logistique sont employées dans la présente étude au lieu de la régression linéaire des moindres carrés ordinaires parce que les résultats sur l'échelle de comportement agressif étaient très asymétriques. Lorsque la variable dépendante présente une répartition oblique, le fait de présumer la linéarité, comme c'est le cas de la régression des moindres carrés ordinaires, peut entraîner des estimations inefficaces et biaisées.
5. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle d'agression physique est $\alpha = 0,78$. Le coefficient alpha de Cronbach est une mesure de la cohérence interne qui est fondée sur la corrélation moyenne des éléments. Il est présumé que les éléments sont en corrélation positive parce qu'ils visent à mesurer un concept commun. C'est pourquoi un coefficient alpha de Cronbach qui se rapproche de la valeur 1 dénote une cohérence parfaite entre les éléments. Le niveau suggéré de fiabilité est typiquement de 0,80 ou supérieur; toutefois, cela peut varier selon le type de données.
6. Étant donné l'étendue de 12 points de l'échelle d'agression physique, idéalement on aurait tendance à traiter la variable comme linéaire et à employer des techniques de régression linéaires, ou encore on pourrait diviser l'échelle en quarts ou en tiers égaux et appliquer les techniques de régression logistique ordonnée. Dans le cas présent, la répartition sur l'échelle d'agressivité était trop asymétrique pour la traiter comme linéaire, et une forte proportion de parents répondants (44 %) ont indiqué que leur enfant ne manifestait pas de problème d'agressivité physique (score de 0), ce qui rendait problématique la répartition égale de l'échelle. Par conséquent, on pourrait explorer les cas d'agressivité les plus graves en se concentrant sur les enfants dont le résultat dépasse le 70^e, le 80^e ou le 90^e centile sur l'échelle, ou encore s'attarder aux enfants qui obtiennent un score plus élevé que la moyenne sur l'échelle d'agression physique. Comme nous nous intéressons davantage aux cas graves d'agressivité, nous avons choisi d'étudier les enfants dont le résultat se situe dans la partie supérieure de l'échelle (dans le cas présent, la partie supérieure au 80^e centile). De façon générale, les résultats sont robustes pour l'ensemble des trois points seuils, et tout écart important entre les conclusions qui sont formulées d'après différents points seuils est signalé dans la discussion.
7. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle des pratiques parentales inefficaces ou hostiles est $\alpha = 0,68^8$. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle de cohésion du quartier est $\alpha = 0,86$.
9. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle de soutien social des parents est $\alpha = 0,84$.
10. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle des troubles affectifs et de l'anxiété de l'enfant est $\alpha = 0,80$.
11. L'incidence de mesurer le niveau « élevé » d'anxiété en employant différents seuils sur l'échelle (tels que le 70^e centile ou le 90^e centile) a été examinée afin d'assurer que les conclusions sont fiables. Tout écart important est signalé dans la discussion.
12. Aucune différence importante relative à l'agressivité n'a été relevée chez les enfants qui faisaient partie de familles reconstituées (c'est-à-dire qui comptaient un beau-parent) et ceux qui vivaient avec leurs deux parents biologiques. Par conséquent, ces deux groupes ont été réunis dans la catégorie « familles biparentales » afin de simplifier le modèle.

13. Le lien entre le fait de vivre dans un ménage à faible revenu et d'être élevé par un parent seul a été mis à l'épreuve afin de voir s'il y avait un effet conditionnel entre ces deux facteurs (c.-à-d. afin de voir si ce n'est pas nécessairement le fait de faire partie d'une famille monoparentale qui accroît le risque, mais bien l'agencement du fait de faire partie d'une famille monoparentale et l'absence de ressources financières disponibles); toutefois, la probabilité de manifester un comportement agressif n'était pas supérieure pour ces enfants.
14. Les résultats de l'analyse de régression logistique ne diffèrent pas de façon marquée lorsqu'on utilise d'autres seuils sur l'échelle pour mesurer une « grande » anxiété (tels que le 70^e ou le 90^e centile).
15. Selon les données du troisième cycle de l'ELNEJ, dans environ le tiers des cas, il n'y avait pas de frère ou de sœur adolescent qui vivait à la maison (Dauvergne et Johnson, 2001).
16. De plus, l'emploi de renseignements tirés de différentes sources présente l'avantage de réduire la distorsion possible posée par des répondants communs. Le fait de dépendre d'un seul répondant peut accroître la possibilité de liens gonflés entre les variables utilisées dans l'analyse.

Centre canadien de la statistique

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Index cumulatif

Le **Centre canadien de la statistique juridique** (CCSJ) a été créé en 1981 en tant que division de Statistique Canada. Le CCSJ est le point de mire d'un partenariat fédéral-provincial-territorial dont la responsabilité est de recueillir de l'information sur la nature et l'étendue de la criminalité et sur l'administration de la justice civile et pénale au Canada. Ce partenariat, connu sous le nom d'Entreprise nationale relative à la statistique juridique, est devenu le modèle international de succès en ce qui a trait à la façon d'élaborer, de mettre sur pied et de gérer avec efficacité un programme national de statistiques juridiques. Ses produits analytiques sont diffusés dans la publication de prestige, *Juristat* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-002-XIF.htm), dans diverses publications à diffusion annuelle ou biennale et dans les rapports de la *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice* (<http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-561-MIF.htm>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche du CCSJ publiés à date.

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

85-561-MIF2002001	Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance
85-561-MIF2003002	L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison